

III - ACTIVITES DE SURVEILLANCE

Lieu(x) d'exercice :

Période d'exercice :

Fait à

le

Signature

A - DOIVENT ETRE JOINTS À LA DÉCLARATION

- ✚ 1 copie lisible (*recto-verso*) de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, et pour les personnes nées à l'étranger, copie du livret de famille en plus,
- ✚ 1 copie du diplôme et certificat d'aptitude,
- ✚ 1 copie de l'attestation de révision quinquennale du diplôme,
- ✚ 1 certificat médical datant de moins de 3 mois de non-contre-indication à la pratique et à la surveillance des activités sportives de baignade (*annexe III-9 de la partie réglementaire du code du sport*) modèle ci-dessous.

Toute personne procédant à cette déclaration fera l'objet par l'autorité administrative d'une demande d'extrait de casier judiciaire (*bulletin n° 2*) auprès du service du casier judiciaire national.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M. Mme

et avoir constaté qu'il – elle - ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente, en particulier, une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

Fait à

Le

Cachet et signature

Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément.

Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10).

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.